

Procès-Verbal du conseil municipal du 09 septembre 2022

L'an deux mille vingt deux, neuf septembre, les membres du Conseil municipal de la Commune de Le Deschaux, se sont réunis à 20 h 30 à la salle de conseil, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le 1^{er} septembre 2022, conformément à l'article L.2121.10 du Code général des collectivités territoriales.

PRÉSENTS :

Patrick JACQUOT, Sandrine KEDZIORA, Sylviane LELIEVRE, Catherine DEJEUX, Didier MEGARD, Jérôme FAIVRE, Isabelle SCARABOTTO, Serge VILLET, Sébastien CHANEL

EXCUSE(E)(S) : Laetitia PRINCE, Valérie BOISSON, Adélaïde JACQUOT, Pierre BELSOT Michel VENEL,

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Est nommé secrétaire de séance Sandrine KEDZIORA.

1 – Délibération AF

Les anciens membres du conseil syndical de l'AFR sont volontaires pour rester membres du bureau.

A savoir : - Joël VERDELET

- Daniel DAVID

- Albert MAITRE

- Michel GAUTHIER

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité ces nominations.

2 – Ecole

Achat de 7 ordinateurs + 1 vidéoprojecteur

Installation Wifi

3 – Salle des pompes

Suite à l'effraction du 1er août 2022, les assurances ont été prévenues et les devis à l'identique sont toujours en attente. Une lumière sur détecteur sera installée.

4 – Filets du City stade

Le devis proposé d'un montant de 15 000.00 € TTC (filets fournis posés) est jugé trop cher. Proposition d'acheter uniquement le matériel et de le faire poser par M. ZENI.

Voir l'entreprise FAIVRE VIELLARD à Brazey en Plaine. Jérôme les contacte pour un devis.

5 – Cour micro-crèche

Aménagement à faire chiffrer

6 – Routes

Bicouche à faire chiffrer

7 – Pizza automatique

A ce jour les membres du conseil présents sont contre l'installation d'un distributeur automatique de pizza sur la commune.

8 – Question par courriel de Mme PRINCE

- Branche école : OK
- Fibre : travaux en cours. Opérationnel en avril 2023
- Nouveau point d'arrêt scolaire pour collège Chaussin : débat déjà fait plusieurs fois sur plusieurs années. Difficile à mettre en place. Déplacer celui à la sortie du Deschaux ? le bus ne peut pas emprunter les voiries communales.

Monsieur le Maire clôt les débats, remercie les conseillers municipaux et lève la séance à 22 h 15.

Les Conseillers(ères) Municipaux(ales)